

COMMUNIQUÉ

M. ZIAD RAHAL

Le dimanche 27 décembre 2020, M. Ziad RAHAL, autrefois séminariste pour l'Éparchie Saint-Maron de Montréal puis pour le diocèse de Saint-Jean–Longueuil, a été ordonné prêtre pour *l'Église chrétienne catholique traditionnelle* (connue aussi sous le vocable *Église vieille-catholique*).

Il est important de rappeler que cette Église ne fait pas partie de l'Église catholique romaine et n'est en pleine communion ni avec l'évêque de Rome, le pape François, ni avec l'évêque de l'Éparchie Saint-Maron de Montréal, Mgr Paul-Marwan Tabet, ni avec l'évêque de Saint-Jean–Longueuil, Mgr Claude Hamelin. **L'ordination presbytérale de M. RAHAL n'est donc par reconnue par notre Église.**

Les divergences entre les communautés séparées et l'Église catholique portent sur des questions parfois doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Église. Ces différences constituent autant d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale (cf. *Unitatis Redintegratio* numéro 3).

Pour ces raisons, l'Église catholique romaine de Saint-Jean–Longueuil, conformément aux dispositions canoniques de l'Église universelle, n'autorise pas ses fidèles à recourir aux services de M. RAHAL ni aux autres ministres de cette communauté dite *Église chrétienne catholique traditionnelle*, pour la célébration des sacrements.

Nous appelons les pasteurs, les agentes et agents de pastorale, à faire preuve de prudence et de bienveillance dans toutes relations avec une communauté chrétienne d'une autre confession et à consulter la chancellerie ou le service de la pastorale œcuménique pour toute information supplémentaire.



Jean-Pierre Camerlain, vicaire épiscopal
Chancelier